



Madrid, le 8 juillet 2024

CIRCULAIRE ICCAT n° 06992 / 2024

OBJET : REPROGRAMMATION DE LA RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4 SUR LA MSE POUR L'ESPADON DE L'ATLANTIQUE NORD (*en ligne, 8 octobre 2024*)

Suite aux circulaires n°06180/2024 et n°06406/2024 de l'ICCAT du 17 et du 24 juin 2024 et en coordination avec les Présidents de la Sous-commission 4 et du SCRS, j'ai le plaisir de vous informer que la réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord a été reportée au **8 octobre 2024**. Si une CPC a des objections à cette date, elle est priée d'en informer le Secrétariat avant le **10 juillet 2024**.

La date proposée permettra la tenue, le **4 octobre 2024**, d'un webinaire des ambassadeurs sur la MSE de l'espadon de l'Atlantique Nord, et permettra au Secrétariat de circuler le rapport de la réunion plénière du SCRS, éventuellement le 1er octobre, ainsi que de traduire et de publier, avant le 3 octobre, toute documentation produite par le SCRS en rapport avec la réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission: E. Penas Lado

Première vice-Présidente : Z. Driouich

Deuxième vice-Président : R. Chong

Présidents des Sous-commissions 1 à 4

- **Chefs de délégation/chefs scientifiques**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**
- **Observateurs**

Président du COC :

D. Campbell

Président du PWG :

N. Ansell

Présidente du STACFAD:

D. Warner-Kramer

Président du SCRS :

C. Brown

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire.



Réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord *(en ligne, le 8 octobre 2024)*

La *Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 22-03 prolongeant et modifiant la Recommandation 17-02 sur la conservation de l'espadon de l'Atlantique Nord (Rec. 23-04)* demande au SCRS d'avancer dans ses travaux afin de soutenir le plan de la Commission visant à adopter une procédure de gestion pour l'espadon de l'Atlantique Nord en 2024. Au cours de cette réunion, le SCRS présentera à la Sous-commission 4 des mises à jour sur l'état d'avancement de ses travaux. Les objectifs de cette réunion sont les suivants : i) le SCRS fournira des mises à jour sur le développement de l'indice combiné de l'espadon de l'Atlantique Nord ; ii) le SCRS présentera les premiers résultats des mises à jour des procédures de gestion potentielles (CMP) et des tests de robustesse associés ; et iii) la Sous-commission 4 et le SCRS discuteront du développement d'un Protocole de circonstances exceptionnelles.

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen du cadre et du plan de travail de la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord définis dans la [Rec. 23-04](#)
5. Résumé des travaux réalisés sur l'indice combiné de l'espadon de l'Atlantique Nord
6. CMP et leurs résultats préliminaires, y compris les tests de robustesse
7. Élaboration d'un protocole relatif aux circonstances exceptionnelles
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture